

LE PRESIDENT DU PARTI CONGOLAIS DU TRAVAIL,
PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE, CHEF DE L'ETAT,
PRESIDENT DU CONSEIL D'ETAT,

vu la Constitution du 30 Décembre 1969 de la République
Populaire du Congo ;

vu le Décret n° 67-243 du 25 Août 1967 fixant l'organisation
administrative de la République, complété par le Décret n° 67-244 du
25 Août 1967 ;

vu le Décret n° 68-6 du 4 Janvier 1968 relatif aux pouvoirs
des Commissaires du Gouvernement et des Chefs de District notamment en
son article 36 ;

Sur proposition du Ministre de l'Administration du Terri-
toire ;

D E C R E T E :

ARTICLE 1er. - Sont nommés Chefs de District et de PCA les agents dont
les noms suivent :

REGION DU NIARI :

- Pour le District de Mayoko : Mr. MIATOUKOU Pierre, Instituteur
Adjoint en service à Kinkala en rempla-
cement de Monsieur BONDONGOT-ALLALI
François appelé à d'autres fonctions.

REGION DU POOL :

- Pour le District de N'Gabé : Sergent-Chef M'BON Faustin, précédemment
Chef de PCA de Londéla-Kayes en rempla-
cement de Monsieur ECKONDA Victor appelé
à d'autres fonctions.

REGION DE LA CUVETTE :

- Pour le District d'Ewo : Mr. BAKOUMA David, précédemment Chef
de District d'Impfondo en remplacement
de Monsieur DZOTA-ONDOULOU bénéficiaire
d'un congé administratif.

REGION DE LA LIKOUALA :

- Pour le District d'Impfondo : Mr. ONOUKA Maurice, Moniteur de l'Ensei-
gnement en service à Fort-Rousset, en
remplacement de Monsieur BAKOUMA David
muté à Ewo.

REGION DU NIARI :

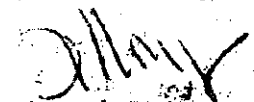
- Pour le PCA de Londéla-Kayes
(District de Kimongo) : Mr. NGUEL Robert, Commis Contrastuel
des SAF en service au département de
l'Organisation du Parti Congolais du
Travail, en remplacement du Sergent-
Chef M'BON Faustin muté à N'Gabé.

ARTICLE 2.— Le présent décret qui aura effet à compter de la date de prise de service des intéressés sera enregistré, publié au Journal Officiel et communiqué partout où besoin sera./—

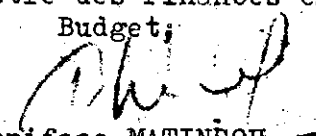
Fait à Brazzaville, le 10 Juin 1971

LE CHEF DE BATAILLON MARIEN NGOUABI.

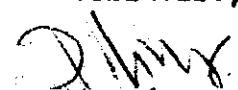
Le Ministre de l'Administration
du Territoire,


Dieudonné ITOUA.—

Le Ministre des Finances et du
Budget;


Boniface MATINGOU

P. Le Ministre des Affaires Sociales,
de la Santé et du Travail,
Le Ministre de l'Administration
du Territoire,


Dieudonné ITOUA.